Les Échos du CCE THALES SA

Cfdt: THALES SA

Session extraordinaire du 14 avril 2014

Neuilly, le 15 avril 2014.

LE PROJET CARPE DIEM !

LE PROCESSUS SOCIAL EST LANCÉ !

La 1ère réunion du processus social au niveau du CCE s'est déroulée, ce lundi 14 avril. Cette réunion fait suite à celles des CE et CHSCT de l'Établissement du Siège qui se sont déroulées le 8 avril dernier.

PEU DE NOUVELLES INFORMATIONS SUR LE PROJET ...

La direction a simplement confirmé que ce transfert était devenu inéluctable. En effet, afin de réaliser son projet immobilier de regroupement de ses activités, le propriétaire peut donner congé à Thales, à tout moment en 2014. Thales doit donc anticiper cette décision.

La direction confirme que la relocalisation du Siège dans la tour Carpe Diem à la Défense est le seul projet sur la table. L'agenda est toujours de redémarrer l'activité du Siège début 2015 dans cette nouvelle implantation de 10000m² répartis sur les 7 derniers niveaux de la tour.

La direction estime que cette localisation est un choix de proximité aussi bien pour les salariés, la Défense étant proche de Neuilly, que pour son activité au sein d'un quartier d'affaires renommé. Environ 450 personnes seront concernées. La direction parle d'une économie d'environ 4 M€ par an par rapport au loyer actuel à Neuilly !

La CFDT a interrogé la direction aussi bien sur l'avenir de tous les salariés actuellement présents sur le site que sur leurs conditions de travail dans la tour de Carpe Diem.

Sur les effectifs, la direction indique que le principe du transfert de l'ensemble des salariés de Thales SA, Thint et TIRM présents à Neuilly est bien celui qui est retenu pour aller à la Défense. Par contre toujours aucune information sur tous les autres salariés présents à Neuilly. **La CFDT a fait remarquer que les chiffres des effectifs fournis dans les différents documents sociaux montrent qu'il y aurait bien plus de 450 personnes actuellement sur ces 3 entités ... sans compter les autres salariés présents (détachés des GBU, salariés de TGS, prestataires) !**

Sur les conditions de travail, la direction n'a toujours aucune information. Cependant les dernières opérations immobilières de référence comme Cristal à Gennevilliers pourraient faire la part belle aux open-spaces, rebaptisés espaces partagés tant ils sont décriés. Mais c'est peut-être la clé de la réduction des surfaces et des grosses économies !

La CFDT pense qu'il va falloir être vigilant afin de s'assurer que l'intérêt des salariés en terme de conditions de travail, de localisation géographique et de communauté de travail soit garanti ! L'avenir des salariés ne devra pas être laissé à la seule logique des contraintes immobilières pour garantir la réduction des coûts annoncés. La direction vient tout juste de conclure un accord sur la qualité de vie au travail; elle devra l'appliquer !

La direction a indiqué qu'elle commencerait à donner des informations plus précises sur cette opération lors de la prochaine réunion du CCE qui est prévue le 28 avril prochain. Il est impératif de prendre le temps d'informer pleinement les salariés afin qu'ils puissent s'exprimer !

Les élus CFDT :
Françoise Soyer (TRT-Fr)
Lionel THAVOT (TRT-Fr)